



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 8 février 2018 — N° 308

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

\_\_\_\_\_

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Déclarations de députés**

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de féliciter l'Équipe Laurie St-Georges, vice-championne du Canada de curling junior.

\_\_\_\_\_

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gaston Martel pour sa contribution à la conservation du patrimoine et de l'histoire du Lac-Saint-Jean.

\_\_\_\_\_

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Irène Lajeunesse pour son engagement dans sa communauté.

\_\_\_\_\_

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'école secondaire De Mortagne, de Boucherville.

\_\_\_\_\_

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de rendre hommage à la communauté libanaise maronite du Québec à l'occasion de la fête de la Saint-Maron.

**8 février 2018**

---

Mme Jean (Chicoutimi) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe de hockey des Saguenéens de Chicoutimi pour ses résultats académiques.

---

M. Merlini (La Prairie) fait une déclaration afin de souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Delson.

---

M. Heurtel (Viau) fait une déclaration afin de souligner le Mois de l'histoire des Noirs.

---

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale de prévention du suicide.

---

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre un hommage posthume à M. Charles Albert pour son dévouement envers la communauté du Bas-Saint-Laurent.

---

À 9 h 51, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 01.

---

**8 février 2018**

---

Moment de recueillement

### **Dépôts de documents**

Mme Thériault, ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, dépose :

Le rapport du Comité interministériel sur l'état de la situation sur la mérule pleureuse au Québec.

(Dépôt n° 4036-20180208)

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 novembre 2017 par M. Nadeau-Dubois (Gouin) concernant la suspension de l'application de la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes.

(Dépôt n° 4037-20180208)

### **Dépôts de rapports de commissions**

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, les 6 et 7 février 2018, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 166, Loi portant réforme du système de taxation scolaire.

(Dépôt n° 4038-20180208)

**8 février 2018**

---

Mme Richard (Duplessis), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 6 et 7 février 2018, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 152, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine du travail afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau.

(Dépôt n° 4039-20180208)

### **Dépôts de pétitions**

M. Bernier (Montmorency) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 134 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement du Réseau d'accueil des agents et agentes de la paix (la Vigile).

(Dépôt n° 4040-20180208)

\_\_\_\_\_

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 051 citoyens et citoyennes du Québec, concernant un moratoire sur la décision du Centre Miriam d'exclure des Programmes d'intégration communautaire les personnes adultes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

(Dépôt n° 4041-20180208)

\_\_\_\_\_

M. Turcotte (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 14 233 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement du Spinraza pour tous les patients atteints d'amyotrophie spinale.

(Dépôt n° 4042-20180208)

**8 février 2018**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. H. Plante (Maskinongé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 024 citoyens et citoyennes de la MRC de  
Maskinongé, concernant l'opposition aux projets de pipeline.

(Dépôt n° 4043-20180208)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Bernier (Montmorency) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 523 citoyens et citoyennes du Québec,  
concernant le financement du Réseau d'accueil des agents et agentes de la paix  
(la Vigile).

(Dépôt n° 4044-20180208)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Turcotte (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 930 citoyens et citoyennes du Québec,  
concernant le financement du Spinraza pour tous les patients atteints  
d'amyotrophie spinale.

(Dépôt n° 4045-20180208)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

**8 février 2018**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Boulet, ministre du Tourisme, dépose :

Copie de trois lettres, en date du 6 novembre 2017, qu'elle a adressées à MM. Michel Labrecque, président-directeur général de la Régie des installations olympiques, Pierre-Michel Bouchard, président-directeur général de la Société du Centre des congrès de Québec et Raymond Larivée, président-directeur général de la Société du Palais des congrès de Montréal, concernant le processus d'appel d'offres dans les organismes publics.

(Dépôt n° 4046-20180208)

### **Motions sans préavis**

M. Roberge (Chambly), conjointement avec M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant les besoins particuliers des jeunes souffrant de différents troubles d'apprentissages; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, conjointement avec M. Turcotte (Saint-Jean), M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et M. Sklavounos (Laurier-Dorion), propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances aux membres de la famille et aux proches du père Emmett Johns, surnommé « Pops », fondateur de l'organisme Dans la rue, décédé le 14 janvier 2018;

QU'elle rende hommage à ce missionnaire et qu'elle reconnaisse le rôle déterminant qu'il a joué dans le quotidien de centaines de jeunes en situation d'itinérance dans la région de Montréal;

**8 février 2018**

---

QU'elle souligne sa contribution exceptionnelle à la jeunesse et à la société québécoise au fil des ans via l'organisme qu'il a créé : Le Bon Dieu dans la rue;

QU'elle souligne sa générosité et le dévouement de ce grand homme envers les jeunes de la rue et leur famille;

QU'enfin, les membres de l'Assemblée observent une minute de silence en sa mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

M. Marceau (Rousseau), conjointement avec M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant l'approvisionnement en cannabis de la Société québécoise du cannabis; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant la production de cannabis pour fin de consommation personnelle; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation afin de poursuivre l'audition des intéressés et d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 234, Loi modifiant la Charte de l'Université de Montréal;

**8 février 2018**

---

- la Commission des institutions, afin d’entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l’égard du projet de loi n° 140, Loi concernant les services dont bénéficie un ancien premier ministre;
- la Commission des transports et de l’environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l’égard du projet de loi n° 165, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d’autres dispositions;
- la Commission de l’économie et du travail, afin de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 149, Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite.

—————

M. Gendron, troisième vice-président, donne l’avis suivant :

- la Commission de l’administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l’audition du Vérificateur général du Québec sur sa gestion administrative et sur ses engagements financiers.

### **Renseignements sur les travaux de l’Assemblée**

M. Nadeau-Dubois (Gouin) soulève une question de directive concernant le temps de parole alloué aux députés indépendants.

Puis, du consentement de l’Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Nadeau-Dubois (Gouin) dépose :

Un extrait du *Journal des débats*, en date du 7 février 2018, concernant la période des affaires inscrites par les députés de l’opposition.

(Dépôt n° 4047-20180208)

**8 février 2018**

---

Après avoir entendu les arguments de M. Fournier, leader du gouvernement, M. le président prend la question en délibéré.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 16 février 2018, M. Villeneuve (Berthier) s'adressera à Mme Boulet, ministre responsable de la région de la Mauricie, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'absence de leadership mauricien autour de la table du Conseil des ministres libéral ».

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 7 février 2018, sur la motion de Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, proposant que le principe du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

**8 février 2018**

---

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 6 février 2018, sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 107, Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs, ainsi que sur les amendements transmis par M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Spénard (Beauce-Nord) et M. Khadir (Mercier).

Conformément à l'article 100 du Règlement, M. Ouellet (René-Lévesque) propose l'ajournement du débat.

Un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **413** en annexe)

Pour : **40** Contre : **55** Abstention : **0**

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions.

Le débat terminé, la motion d'amendement de M. Bérubé (Matane-Matapédia) est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, les votes sur les motions d'amendement proposées par M. Bérubé (Matane-Matapédia) et M. Spénard (Beauce-Nord) et sur le rapport de la Commission des institutions sont reportés à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

8 février 2018

---

*Adoption du principe*

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 155, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, proposant que le principe du projet de loi n° 155, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec, soit maintenant adopté.

Le débat terminé la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 155 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 155 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

**8 février 2018**

---

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 13 février 2018, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 15 h 34, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 13 février 2018, à 13 h 40.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

8 février 2018

---

**ANNEXE**

**Votes par appel nominal**

Sur la motion d'ajournement de M. Ouellet (René-Lévesque) :

**(Vote n° 413)**

**POUR - 40**

Bergeron (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Kotto (PQ)	Nadeau-Dubois (IND)	(Bonaventure)
Bonnardel (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Bourcier (PQ)	Lamontagne (CAQ)	(René-Lévesque)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Pagé (PQ)	Spénard (CAQ)
Charette (CAQ)	LeBel (PQ)	Paradis (CAQ)	Turcotte (PQ)
Cloutier (PQ)	Leclair (PQ)	(Lévis)	Villeneuve (PQ)
D'Amours (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Picard (CAQ)	
Fournier (PQ)	Léger (PQ)	Poirier (PQ)	
(Marie-Victorin)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)	
Gaudreault (PQ)	Lisée (PQ)	Rochon (PQ)	
(Jonquière)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)	
Jean (PQ)	Marceau (PQ)	(Montarville)	

**CONTRE - 55**

Anglade (PLQ)	Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Arcand (PLQ)	Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Simard (PLQ)
Auger (PLQ)	Chevarie (PLQ)	Leitão (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Barrette (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
Billette (PLQ)	David (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	de Santis (PLQ)	Montpetit (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Blais (PLQ)	Drolet (PLQ)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Saint-Laurent)	Plante (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Boucher (PLQ)	Girard (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)
Busque (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Rousselle (PLQ)	